

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2021-2025

ORIENTATIONS ET PRIORITÉS

Depuis sa création, le Chantier de l'économie sociale est un véhicule de concertation pour une plus grande promotion et un développement plus rapide et plus stratégique de l'économie sociale au Québec. Cette nouvelle planification stratégique présente les objectifs que le Chantier se fixe pour les cinq prochaines années afin de clarifier les priorités de travail de l'équipe qui soutient des idées et les efforts collectifs des nombreux réseaux, organisations, individus et mouvements sociaux qui s'investissent dans le mouvement de l'économie sociale.

Le contexte économique et social du Québec a été profondément marqué par la pandémie liée à la COVID-19. À l'aube d'une relance post-COVID, il y a fort à parier que les impacts de cette crise - et particulièrement la croissance des inégalités qu'elle a exacerbée ainsi que l'accélération de la déstructuration de certains secteurs fragiles - se feront encore sentir dans les années à venir. Les orientations de la planification stratégique du Chantier en tiennent compte.

1. ENVIRONNEMENT



L'économie sociale au service d'une transition écologique

PRIORITÉS

1.1 Positionner l'économie sociale comme un mouvement s'inscrivant dans une volonté de transition écologique

1.2 Favoriser, de concert avec le mouvement environnemental, le développement en économie sociale dans des secteurs ou filières ayant un important potentiel de transformation sur le plan environnemental

1.3 Encourager et soutenir l'engagement des acteurs en économie sociale à diminuer l'empreinte écologique de leurs opérations et travailler à obtenir des conditions favorables pour atteindre ces objectifs

1.4 Accroître et valoriser les bonnes pratiques au Chantier par souci de cohérence et de sensibilisation des partenaires

2. INÉGALITÉS SOCIALES



L'économie sociale pour accroître l'équité

PRIORITÉS

2.1 Positionner l'économie sociale comme un mouvement s'inscrivant dans une volonté de réduction des inégalités sociales

2.2 Favoriser le développement de l'économie sociale dans des secteurs ou filières ayant un impact important sur le plan des inégalités sociales de concert avec les mouvements sociaux concernés

2.3 Encourager et soutenir l'engagement des acteurs en économie sociale d'agir en faveur de l'inclusivité et de l'équité et travailler à obtenir des conditions favorables pour atteindre ces objectifs

2.4 Accroître et valoriser les bonnes pratiques au Chantier par souci de cohérence et de sensibilisation des partenaires

3. DÉVELOPPEMENT LOCAL



L'économie sociale au service des communautés

PRIORITÉS

3.1 Assurer l'adoption de pratiques et politiques d'achats en économie sociale à l'échelle fédérale, nationale et locale ainsi que les moyens pour les entreprises d'y répondre

3.2 Soutenir et structurer le développement de liens entre l'économie sociale et les municipalités du Québec

3.3 Valoriser et renforcer les capacités d'initiatives de concertation citoyenne et les organismes locaux de développement, incluant pour la reprise collective d'entreprises

4. GOUVERNANCE



La gouvernance démocratique, trait distinctif de l'économie sociale

PRIORITÉS

4.1 Identifier des moyens de renforcer la création, le maintien et la défense de structures de gouvernances démocratiques, entre autres en assurant la présence d'expertises dédiées au sein du mouvement

4.2 Positionner la valeur ajoutée d'une gouvernance démocratique pertinente et animée

4.3 Assurer le renforcement des pratiques associatives démocratiques en contribuant à l'amélioration du cadre juridique, notamment la refonte de la Partie 3 de la Loi sur les Compagnies (Loi OBNL)

5. VALORISATION ET RENFORCEMENT DU MOUVEMENT



Accroître la promotion et la capacité de développement de l'économie sociale

PRIORITÉS

5.1 Accroître la visibilité et la reconnaissance de l'économie sociale dans les sphères publiques et politiques

5.2 Préciser et valoriser l'identité, les critères de reconnaissance et les caractéristiques distinctives de l'économie sociale

5.3 Accroître le sentiment d'appartenance des entreprises, des mouvements sociaux, des acteurs régionaux et de l'écosystème de soutien au mouvement de l'économie sociale

5.4 Affirmer et optimiser la relation d'homologues entre les Pôles et le Chantier, et ce, pour favoriser le plein potentiel de l'économie sociale

5.5 Favoriser l'essor et la cohérence des actions et des outils en matière de soutien au changement d'échelle du mouvement

5.6 Mobiliser et rassembler le mouvement par le biais d'événements d'envergure récurrents favorisant les échanges entre acteurs

6. LE CHANTIER



Un carrefour au service de l'ambition et la cohérence du mouvement

PRIORITÉS

6.1 Réaffirmer l'importance de la vie associative du Chantier et multiplier et élargir les lieux d'implication, notamment en soutenant le déploiement national de l'Aile jeunesse et en privilégiant l'engagement d'acteurs représentatifs de la société

6.2 En prenant appui sur les forces du mouvement, jouer un rôle rassembleur pour améliorer les conditions (outils, financements, accompagnements) d'émergence des projets d'économie sociale dans tous les secteurs et territoires

6.3 Soutenir la portée politique et stratégique des orientations et du positionnement de l'organisation au sein du mouvement

6.4 Diversifier les revenus du Chantier afin d'accroître son autonomie financière et sa capacité d'initiative

6.5 Faire du Chantier un acteur reconnu et crédible dans les débats publics et économiques qui dépassent le thème de l'économie sociale



chantier.qc.ca